

Retour d'expérience : ZTHA en sortie de drain dans les Vosges : visions partagées du chercheur, de l'agriculteur et du conseiller



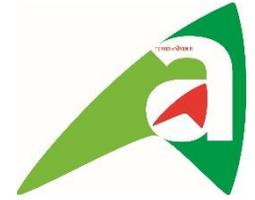
**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
GRAND EST



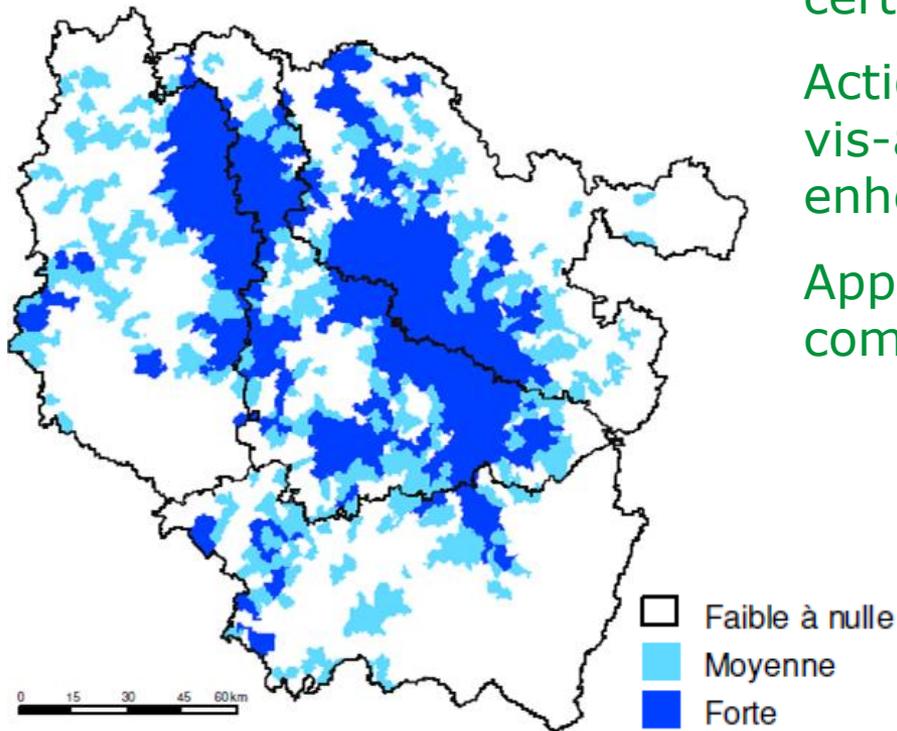
**AGENCE
DE L'EAU
RHIN•MEUSE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contexte



Intensité du drainage Agricole



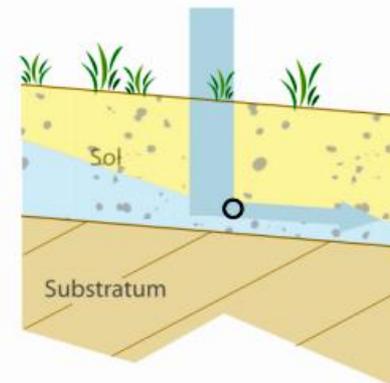
Source : Recensement agricole 2010 - DRAAF Lorraine

Importance du drainage (jusqu'à 70% sur certains BV)

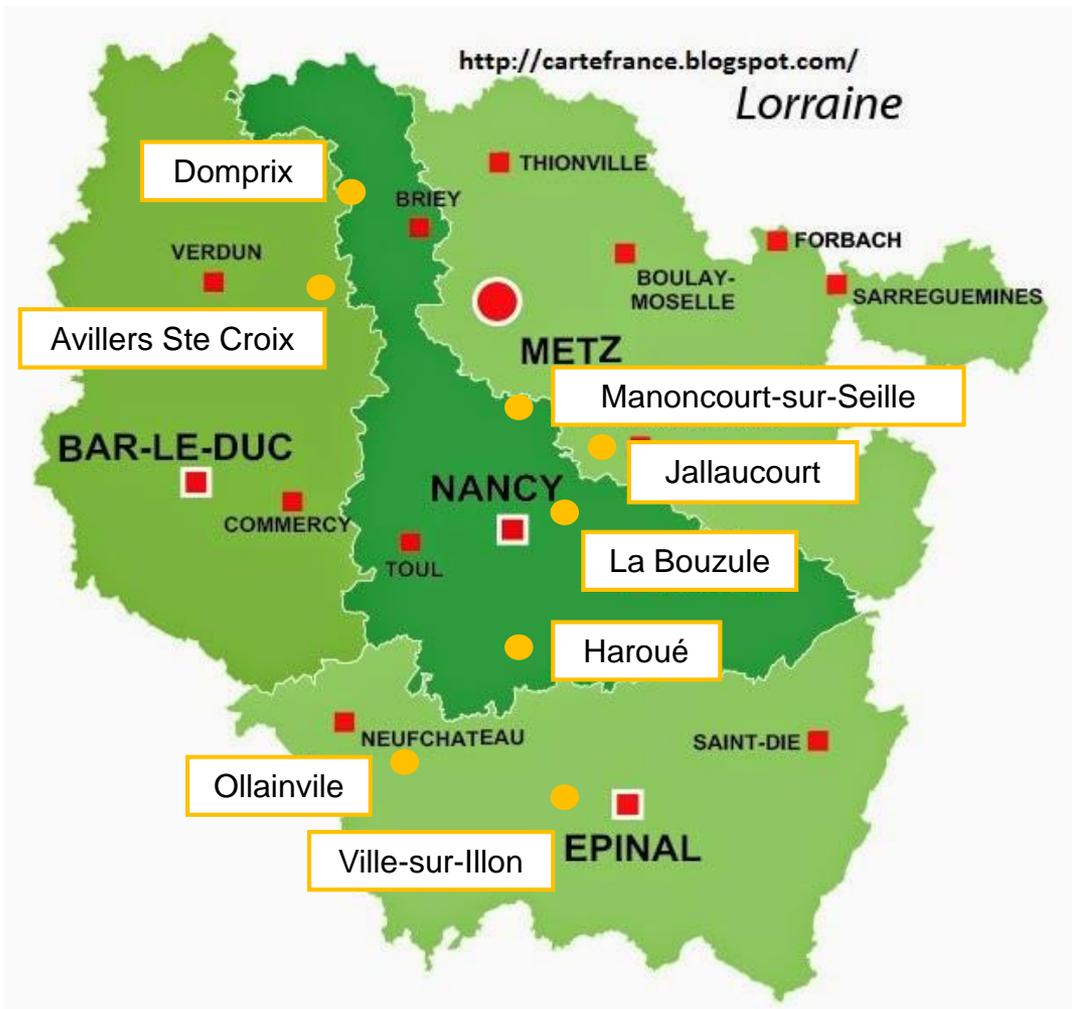
Actions correctives en place peu efficaces vis-à-vis des transferts (bandes enherbées)

Apporter des actions correctrices en complément des leviers agronomiques

Sol hydromorphe drainé sur substratum imperméable
Transferts par drainage agricole dominants



Contexte



Contexte



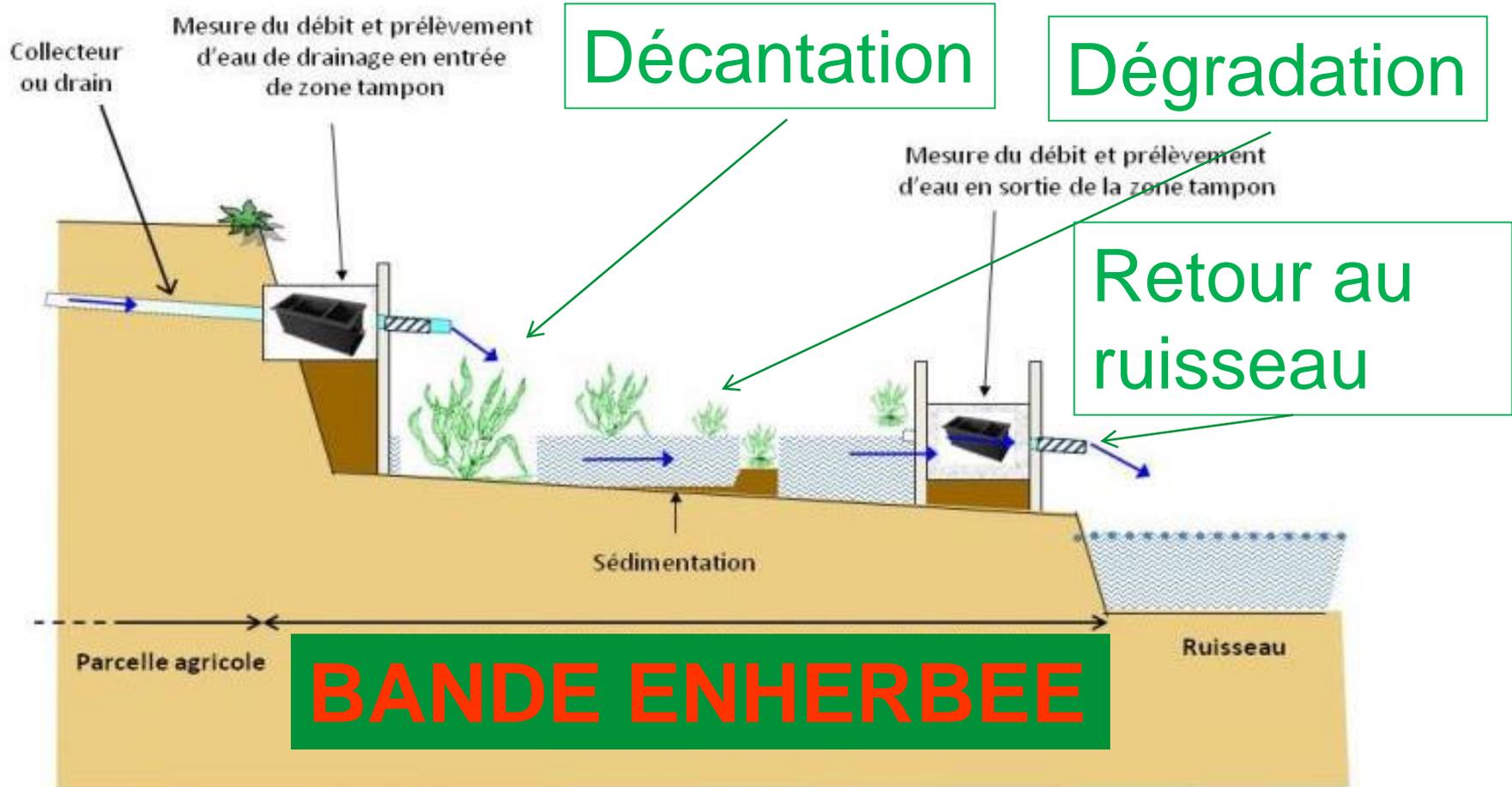
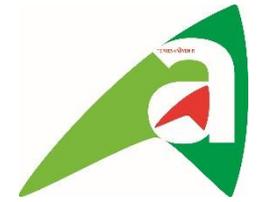
<http://cartefrance.blogspot.com/>
Lorraine

Surface dispositif/ Surface drainée :
0,16 % à 0,56 %

Volume disponible par ha drainée :
3 m³ à 16 m³



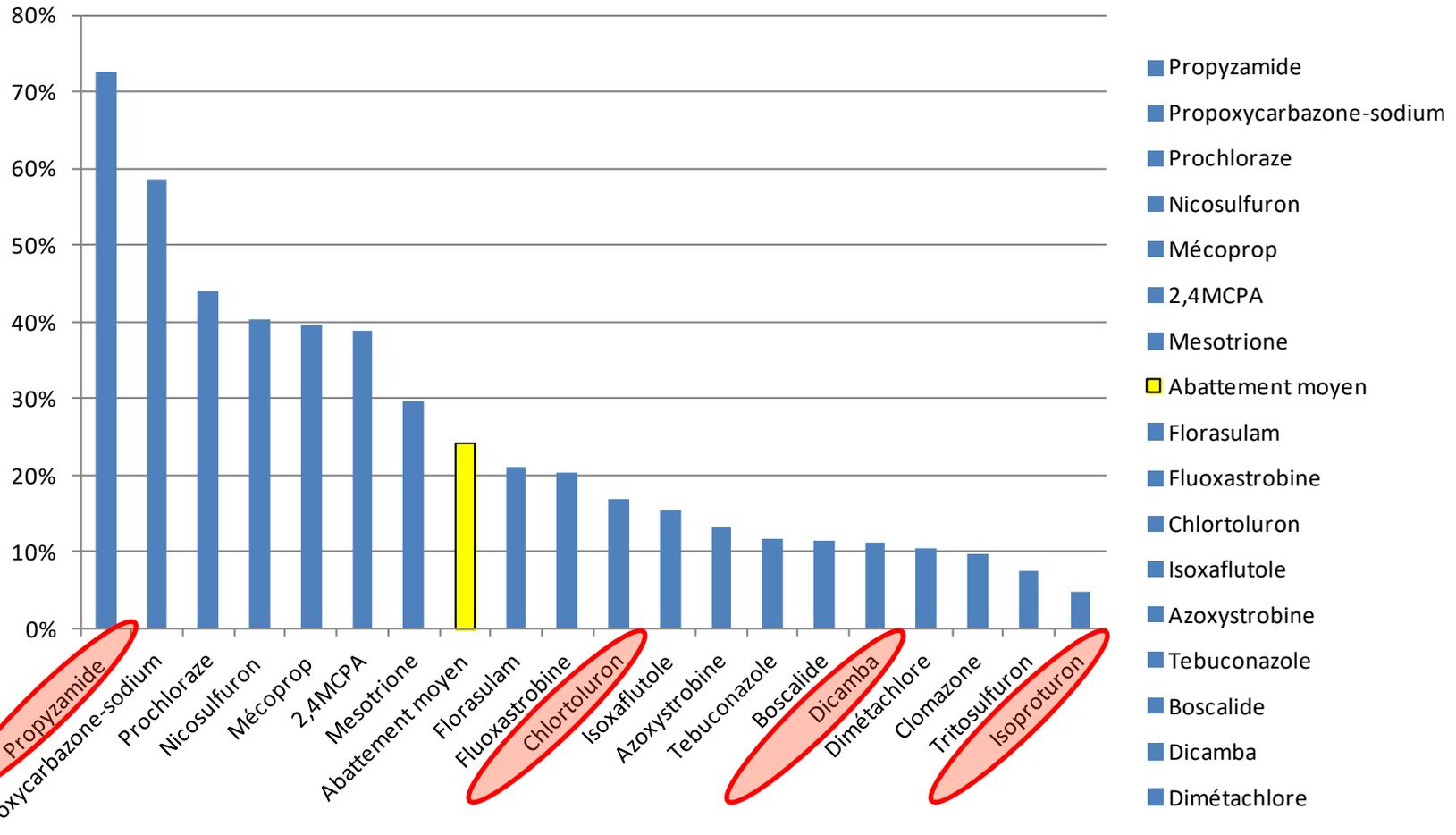
Caractéristiques et fonctionnement



Résultats : Qualité de l'eau



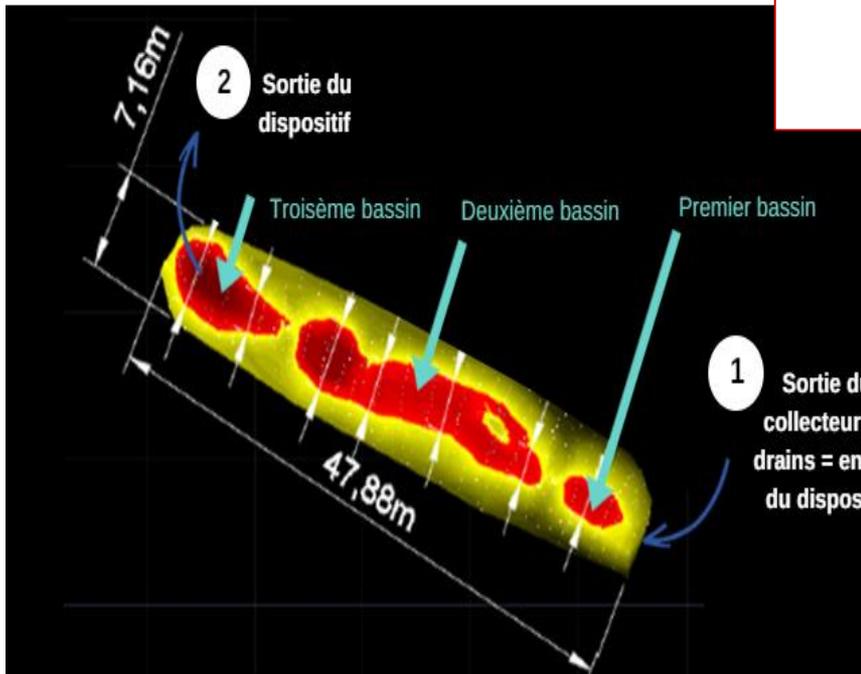
Abatement (%)



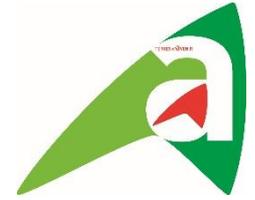
Le dispositif de Ville sur Illon



Volume dispositif : 89 m^3
Surface drainée : 8 ha



Le dispositif de Ville sur Illon



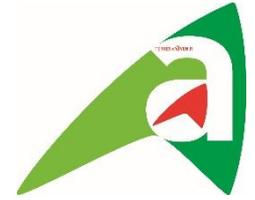
Pourquoi s'inscrire dans la démarche ?

Quelles perceptions et quelles contraintes en tant qu'exploitant ?

Et si c'était à refaire ?



La perception du conseiller



Quelle valorisation de ces expériences ?

Comment susciter d'autres adhésions aux dispositifs?

Quels seraient les besoins pour développer les ZT ?

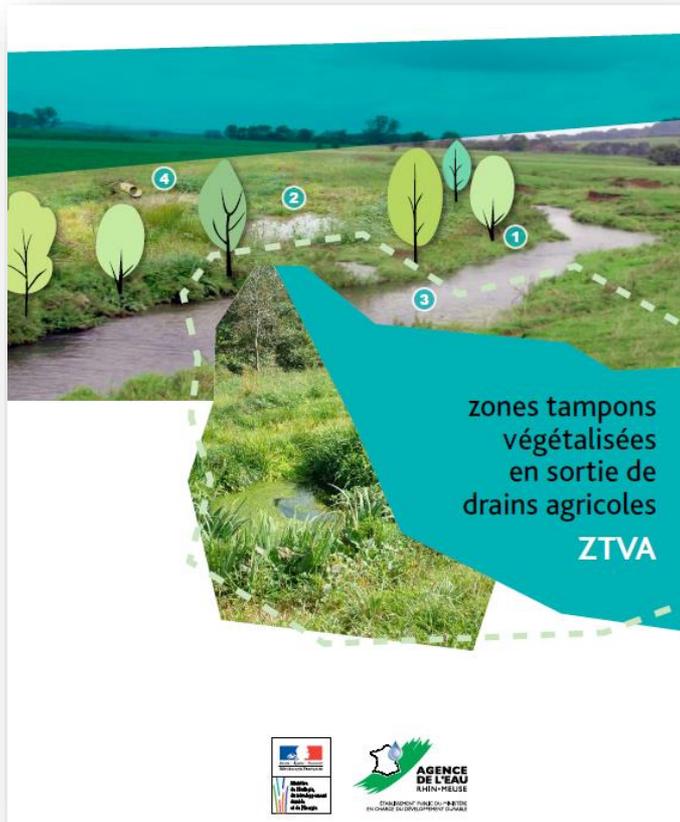


Conclusion et perspectives



Solution complémentaire aux pratiques

Efficacité relative mais emprise foncière quasi-nulle



Les zones de remédiation en sortie de drainage agricole, un outil supplémentaire pour la reconquête de la qualité des eaux de surface ?

François-Xavier Schott⁽¹⁾, Agnès ORTAR⁽²⁾, Marc BENOIT⁽³⁾, Marina PITREL⁽⁴⁾, Sylvie DOUSSET⁽⁵⁾, Richard CHERRIER⁽⁵⁾

1. Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine, Service Agronomie et Développement Durable, bât 1, 9 rue de la Volongne, 54 520 Laxou
2. Laboratoire d'Hydrologie de Nancy, 40 rue Lionnol, 54 000 Nancy
3. INRA-SAD, 662 avenue Louis Buffet, 88 500 Mirecourt
4. Agence de l'Eau Rhin-Meuse, rue Lessy, 57 160 Roserueilles
5. Nancy-Université, Dépt. Sciences Terre - LIEC, BP 239, bd des aigullettes, 54506 Vandoeuvre

Introduction-Objectif :

L'activité agricole peut présenter un impact non négligeable sur la qualité de l'eau, notamment par l'usage généralisé de molécules herbicides (AMPA détecté dans près de 50% des prélèvements en eaux de surface du bassin Rhin Meuse en 2009) et par la modification du profil des berges (Agence de l'Eau Rhin Meuse, 2009).

Le drainage agricole, s'il offre la possibilité de cultiver des terres lourdes dans un climat lorrain difficile, peut présenter des inconvénients environnementaux : il connecte la solution du sol avec les cours d'eau, facilitant ainsi la fuite de molécules phytosanitaires dans le milieu naturel en période drainante, variable en fonction des caractéristiques physico-chimiques des produits et des conditions pédoclimatiques.

La part de surface drainée étant importante en Lorraine (en moyenne de 15 à 20% de la SAU, jusqu'à 70% sur certains BV), la mise en place de dispositifs épuratoires en sortie de drainage représente un levier potentiellement intéressant pour limiter les rejets de polluants dans le milieu, en complément d'une politique de réduction de l'utilisation de tels molécules.

Il s'agit ici d'évaluer la capacité épuratrice de systèmes rustiques de filtration des eaux de drainage en parcelle agricole.





Merci pour votre attention